

Et si un jour nos élus se réveillent :

« LMCU peut, à tout moment, résilier unilatéralement le présent Contrat pour un motif d'intérêt général. »

clause 24.1 du contrat de partenariat avec Eiffage

### Information du public, on nous promène...

Eh oui, LMCU a osé affirmer dans les enquêtes publiques que les embouteillages n'existaient pas autour de la Borne de l'Espoir ! Et aussi que le chantier ainsi que l'exploitation du stade faisaient peu de bruit. Et qu'il n'y aurait jamais aucun problème pour la nappe phréatique même si toutes les études ne sont pas réalisées. L'amiante dans la butte polluée, ça n'existait pas avant que les citoyens et notre association n'alertent la presse. Les cendres volantes non plus n'avaient pas été analysées.



### Payez contribuables, puisque vous êtes faits pour ça !



Pour ceux qui en doutaient encore, le Grand Stade ne pourra être financé que par une hausse des prélèvements. LMCU compte ainsi pour l'année 2010 sur une augmentation de ses recettes de 36,8 millions d'euros pour financer les 39,6 millions d'euros de routes et parking pour le Grand Stade. Et on ne dit pas « détrousser le contribuable » mais « actionner les leviers fiscaux », le résultat est là : +3% sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (avec diminution des prestations : encombrants), +4% sur la redevance assainissement et +3% des tarifs de transports, nous allons le payer !

Buvez un verre d'eau, sortez vos poubelles, prenez le bus, ce sont ces petits gestes du quotidien qui paieront les parkings du nouveau stade.

Bien sûr, il ne s'agit là que du budget prévisionnel. Le 5 février 2010, les élus voteront pour le budget définitif agrémenté de beaux discours : « non à la hausse des taxes », « oui à la gratuité des transports en commun », « tout ça c'est la faute à la suppression de la taxe professionnelle »... Et s'ils décident de ne pas augmenter les taxes, c'est qu'ils préfèrent faire exploser encore un peu plus la dette de la métropole, de l'art de mettre les problèmes sous le tapis à destination des générations futures.

### Entrer dans l'opposition, ça ouvre les yeux !

« Enfin, comment croire que LMCU, qui devra porter prochainement le fardeau financier du Grand Stade, aura les moyens de faire face à ces nouvelles compétences à budget constant, alors que d'autres projets sont en attente, faute de financement ? Autant de questions qui démontrent que LMCU navigue à vue, sans carte et sans boussole... »

(Marc-Philippe Daubresse in LilleMétropoleInfo)

**Dommage que M. Daubresse n'ait pas été plus perspicace quand il était dans la majorité de M. Mauroy.**

Les « 2sous du grand stade » est une association loi 1901 .

<http://nonaugrandstade.free.fr/>

[nonaugrandstade@free.fr](mailto:nonaugrandstade@free.fr)

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique

# La lettre des « 2sous du Grand Stade »

janvier 2010

*Nous vous souhaitons une très bonne année 2010 !  
Que votre capacité d'indignation reste intacte, que votre  
vigilance citoyenne perdure.*

## 2010 : l'année de vérité pour le Grand Stade

Le 1er janvier devait être dévoilé le fameux sponsor prêt à donner 4 millions d'euros par an pour le Naming. Mme Demessine annonçait fièrement avoir « une offre sérieuse, mais confidentielle ». Une délibération discrète vient de reculer l'échéance de 6 mois. « La conjoncture économique des derniers mois n'était pas propice à optimiser cette recette au bénéfice de LMCU », doux euphémisme pour dire que le plan de financement de LMCU prend l'eau de toutes parts.

C'est le 5 février que l'on apprendra que les impôts locaux exploseront afin de pouvoir payer les parkings du Grand Stade (lire en dernière page).

Empêtrés dans ce dossier scabreux, les élus n'hésitent pas à critiquer le projet en privé mais font pâle figure en public. MM. Caudron et Godefroy ont signé à la sauvette l'arrêt de mort des environs de la Borne de l'Espoir. Il reste 2 mois aux associations pour contester le permis de construire devant les tribunaux. Ce ne sont pas les sujets de contestation qui manquent mais l'étude du volumineux dossier de permis de construire nécessite temps, rigueur et compétence. Et tout cela a un prix.

Nous lançons donc une souscription exceptionnelle aux habitants qui tiennent à leur qualité de vie, aux contribuables qui ne veulent pas se faire plumer au profit du foot-business, aux citoyens qui défendent l'intérêt général.



### Coupon de souscription

20 €     50 €     100 €     200 €     500 €     Autre .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : .....

Chèque à l'ordre de « les 2sous du Grand Stade » à renvoyer au 70 rue Chanzy 59260 Lezennes

### Cendres dans les carrières, citoyens enfumés.

Dans les enquêtes publiques (ICPE, permis de construire) il était prévu de combler les carrières avec leur propre craie, en les effondrant. Hélas, cette technique s'avère apparemment trop lente. L'urgence tenant lieu de guide, les carrières sont finalement comblées par des résidus de l'ancienne centrale thermique de Wavrin : des « cendres volantes », incorporées à un liant. Tant pis pour l'information du public.

Ces résidus sont porteurs de métaux lourds et autres polluants. De surcroît, une étude récente commandée par l'autorité de sûreté nucléaire montre qu'il faut surveiller leur taux de radioactivité. Aucune étude préalable sur ce point n'a été menée et les services préfectoraux ne semblent pas davantage disposer de mesures concernant la radioactivité des cendres de Wavrin.

Il faudra donc se contenter des analyses menées par la société Eiffage elle-même... après injection du produit dans le sol (mais il paraît qu'elles sont rassurantes).

Toujours pour nous tranquilliser, on nous dit que ce produit a déjà servi à combler les autres catiches du secteur (Heron Parc, Centre-Bourg de Lezennes...). Et c'est censé nous rassurer ?

### Bruit : Vauban assiégé !

Les résidences de l'allée Vauban (quartier Hôtel de Ville à Villeneuve), à moins de 200m du site sont les plus exposées au bruits. Le chantier, actif de 7h à 22h, est déjà difficile à supporter. Les buttes (merlons) pourtant demandées dans l'arrêté ICPE sont justement absentes dans cette direction.

Quant aux études d'impact concernant le bruit de stade lui-même, nous découvrons dans les documents du permis de construire qu'elles sont loin d'être indiscutables. À suivre !

### Sauvons la planète mais d'abord, polluons un bon coup avec le Grand Stade

C'est une histoire, complètement improvisée et sans bilan carbone. 50 000 spectateurs doivent pouvoir se rendre à la Borne de l'Espoir, site au bord de l'asphyxie routière. Mme Aubry a obtenu de M. Borloo le financement d'une bretelle d'autoroute à 40 millions d'euros dédiée aux seuls 3 500 véhicules VIP du Grand Stade, les 10 000 autres voitures se débrouillant comme elles peuvent... La même année, LMCU obtient 0,8 millions d'euros d'aide de l'Etat pour les transports en commun au titre du Grenelle de l'environnement. **Bravo !**

### Vigilance positive à la Lezennoise

Il est question que la taxe sur les spectacles soit supprimée pour les matches de football. En attendant il est prévu qu'elle soit redistribuée aux communes : 5% pour Lezennes et le reste pour Villeneuve d'Ascq. Quel talent dans la négociation !

### Affaire Grand Stade, pourquoi LMCU se fera épingler par la Cour des Comptes

La Cour des Comptes vient de publier un rapport édifiant sur le lien entre les collectivités locales et les clubs sportifs. La lecture des recommandations émises donne une idée bien précise du contenu du rapport ACCABLANT qui sera adressé dans quelques années à LMCU.

- ➔ ACCABLANT car le 1er février 2008, les élus choisissent le projet d'Eiffage alors que les services techniques avaient, conformément au code des marchés publics, établi un classement technique motivé attribuant la meilleure note au projet de Norpac qui était bien moins cher.
- ➔ ACCABLANT car à l'instar du projet de stade au Mans cité dans le rapport de la Cour des Comptes, l'évaluation du coût a augmenté de 40% entre le moment de la décision et le choix du partenaire. Et cela sans parler des coûts d'infrastructure qui ont explosé.
- ➔ ACCABLANT car le plan de financement de LMCU tient compte de participations privées non garanties (naming pas encore trouvé, estimation irréaliste de la redevance du LOSC sur la base d'un maintien en Ligue 1 durant 30 ans).
- ➔ ACCABLANT car LMCU n'apporte pas la preuve des soi-disant bienfaits de l'équipement en matière de rayonnement et de développement économique. Sur le sujet, la Cour des Comptes ne se satisfait pas pour les projets en cours de prophéties optimistes : « *Pour autant, les collectivités et les sociétés sportives bénéficiaires n'ont pas estimé nécessaire de s'assurer, par la mise en place d'indicateurs de suivi adaptés, que l'argent public était utilement dépensé. En la matière, l'affirmation de l'évidence du caractère bénéfique du soutien au sport professionnel tient lieu de démonstration.* »
- ➔ ACCABLANT car LMCU plombe les finances publiques avec ce projet démesuré et met en péril un certain nombre de projets de service public. « *Les collectivités territoriales concernées devront notamment s'assurer que les conditions de financement, de mise à disposition des équipements, mais aussi la réalisation des infrastructures de voirie et de réseaux demeurent compatibles avec leur situation financière, actuelle et future.* » note la Cour des Comptes.
- ➔ ACCABLANT car le LOSC ne prend aucun risque. L'aléa sportif est reporté sur les contribuables, chaque année en Ligue 2 coûtera 5 millions supplémentaires à la collectivité. La Cour des Comptes demande pourtant aux sociétés sportives « *d'assumer leur responsabilité financière à l'occasion de la construction des nouveaux équipements, ayant notamment pour objet de leur permettre d'accroître sensiblement leurs recettes de billetterie et de parrainage, ou d'exploiter de nouvelles activités de spectacles, et donc la rentabilité de l'exploitation ; de rechercher avec les collectivités territoriales concernées, en fonction des modalités de financement retenues, une répartition équilibrée des risques* ».

### L'avenir financier de la métropole se joue sur un terrain de foot !

Rapport thématique de la Cour des Comptes "Les collectivités territoriales et les clubs sportifs professionnels" : <http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPT/RPT-Clubs-sportifs.pdf>



### Malhonnêteté ou incompétence ?

- En 2007, l'inauguration du stade était annoncée pour 2010. Et il paraîtrait que le projet n'a pas de retard...  
- Le site de la Borne de l'Espoir avait été choisi pour son coût modeste d'aménagements routiers (11,7 millions d'euros très exactement). Aujourd'hui le coût estimé a été multiplié par plus de 10 !